

# **L'université et le projet de l'étudiant, 25 ans d'expérience : retour d'évaluation**

**Dominique Gilles ; Basile Bailly ; Christian Guillet ; Emmanuel Sylvestre**  
Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon, France

## **Résumé**

L'Université Claude Bernard Lyon 1 a intégré dans les enseignements transversaux de Licence Sciences et Technologies deux modules obligatoires permettant aux étudiants de préciser leur projet personnel et professionnel : l'objectif de ces modules est de mettre en œuvre une dynamique, de donner une méthode et de rendre l'étudiant acteur de son orientation. Le principal effet recherché est la mise en mouvement de l'étudiant, pour lui permettre de réagir à son environnement et de saisir des opportunités.

Ces modules étant obligatoires, ils font l'objet d'une note. Mais l'évaluation, qui prend le plus de sens par rapport aux objectifs du dispositif, se trouvera dans les conclusions des étudiants pour eux-mêmes, à travers leur dossier ou les questionnaires « retour sur expérience » auxquels 90 % des étudiants concernés ont répondu, « en ligne », au printemps 2009.

## **Mots clés**

Accompagnement, étudiant, évaluation, orientation, projet.

*L'emploi du genre masculin à été privilégié uniquement à titre épiciène.*

## **1. Introduction**

L'orientation des étudiants est un problème crucial. Ceux qui entrent à l'université avec un projet professionnel mûrement réfléchi ne sont certainement pas majoritaires. Pour d'autres, les résultats scolaires vont modifier les perspectives et les conduire à repenser le projet quand il existe. Enfin après l'obtention du baccalauréat un nombre important d'étudiants apparaissent plus préoccupés de la poursuite des études que par l'objectif réel de celles-ci. Par ailleurs l'évolution des contextes économique et technologique est telle qu'au cours de sa carrière une personne aura sans doute à se poser le problème de son orientation ou de sa réorientation à plusieurs reprises. Il est donc plus que jamais nécessaire de provoquer cette démarche chez tous les étudiants.

Voilà 25 ans que l'université Claude Bernard Lyon1 a jugé nécessaire d'intégrer, le plus tôt possible dans le cursus universitaire, un accompagnement de la démarche d'élaboration de projets professionnels. C'est ainsi qu'est né sous l'impulsion de Dominique GILLES, en accord avec les responsables du premier cycle de l'époque, le « Projet de l'Etudiant de Licence » (P.E.L.) qui a évolué progressivement.

## 2. Cadre pédagogique

### 2.1 Objectifs des modules P.E.L. et rôle des enseignants

Actuellement, cet enseignement est rattaché aux semestres 2 (P.E.L.2) et 4 (P.E.L.4) de la licence Sciences et Technologies et constitue une matière intégrée à deux unités d'enseignement transversales (UE TR2 et UE TR4).

En P.E.L.2, tous les étudiants (1200) sont amenés à découvrir les réalités du domaine professionnel qui les attire. A la différence des enseignements classiques dispensés à l'université, il ne s'agit en aucun cas d'acquérir (ou de transmettre) un savoir ou des connaissances. Il s'agit d'apprendre à traiter l'information : recherche de documentation, contacts et interviews de professionnels du domaine choisi, apprentissage du tri des données recueillies et restitution des résultats. Cette dernière étape est réalisée selon deux modalités : par écrit en rendant un rapport individuel et à l'oral face à leurs pairs en présentant un poster (généralement commun à 4 ou 5 étudiants concernés par le même domaine professionnel).

Il est important de souligner qu'en première année c'est le seul type d'enseignement de masse dans lequel les étudiants doivent individuellement restituer oralement et par écrit un travail personnel.

En P.E.L.4, chaque étudiant est invité à communiquer devant un jury son projet professionnel personnel. Cette étape se déroule alors que l'étudiant a déjà un premier bilan de ses résultats universitaires et une motivation accrue pour s'impliquer ; il a pu se familiariser avec les méthodes de l'enseignement universitaire et les tester.

Ce module de deuxième année mise sur le fait qu'il n'est plus besoin d'accompagner la démarche d'exploration de l'étudiant, qu'il est en mesure de réactiver de lui-même.

L'étudiant est devenu plus mature et il est invité à exposer devant trois personnes son projet personnel, les atouts dont il dispose pour atteindre son but et la manière dont il va procéder pour accéder à cette profession. Cette présentation se fait en temps limité, avec un support visuel imposé, devant un jury composé d'un enseignant-chercheur de l'université, d'un doctorant et d'un professionnel extérieur à l'université. Là encore le mode d'expression, oral, n'est pas répandu en deuxième année universitaire ; il constitue une méthode d'apprentissage que l'étudiant aura l'occasion d'utiliser plus fréquemment dans des études ultérieures. Enfin la situation d'entretien de motivation oblige l'étudiant au « récit » à la première personne et à présenter de façon cohérente les éléments de son itinéraire passé et à venir, étape nécessaire à la construction de l'individu.

Quel est le rôle de l'enseignant dans les modules P.E.L. ?

Compte tenu de la nature de ces modules, l'étudiant n'a pas à restituer un savoir, il n'est donc pas évalué sur l'acquisition de nouvelles connaissances.

En P.E.L.2, le responsable d'un groupe accompagne les étudiants dans leur démarche, vérifie qu'ils vont s'approprier les méthodes de recherche et d'acquisition des informations, s'assure que les consignes sont respectées. Il suit le travail de terrain sans porter de jugement sur le domaine d'intérêt. L'évaluation se fait sur l'aptitude des étudiants à faire une synthèse de leurs recherches, sur l'intérêt des informations recueillies et la qualité des présentations écrites et orales.

En P.E.L.4, le contact étudiant-enseignants s'établit lors d'une présentation orale et d'échanges d'une durée de 15 minutes. Il s'agit d'une présentation en temps limité à la suite de laquelle le jury est appelé à faire part de ses commentaires. La plupart du temps ce sont d'ailleurs des conseils pour améliorer la présentation du candidat lui-même ou de ses

documents. Le but est de contribuer à faire prendre conscience à l'étudiant de la manière de se présenter face à un interlocuteur.

Globalement les modules P.E.L., par le biais d'une réflexion initialement imposée à chaque étudiant sur son projet professionnel, ont pour objectif de faire acquérir des méthodes de travail qui peuvent être appliquées dans la plupart des matières scientifiques.

## 2.2 Les enseignements

Les modules P.E.L. « Projet de l'Etudiant » des semestres pédagogiques 2 et 4 de licence sont organisés de la façon suivante :

Au semestre 2 (automne ou printemps) le module P.E.L.2 « *découvrir les réalités professionnelles* » propose cinq regroupements :

**Le cours** (*fin septembre ou début février*) : Construire son projet personnel et professionnel, la méthodologie, le choix de thème.

Les étudiants ont ensuite une semaine pour indiquer librement leur centre d'intérêt professionnel sur le web : c'est à partir de ces thèmes que les groupes de T.D. (30 étudiants) sont constitués de façon à rapprocher des étudiants qui ont des centres d'intérêt proches (équipes de 3 à 5 étudiants), tout en constituant des groupes de TD aux thématiques diversifiées.

**1er T.D.** : affinement des thèmes de travail ; constitution des équipes ; recherche documentaire.

**2ème T.D.** : suivi du travail de terrain des équipes ; préparation des interviews.

**3ème T.D.** : derniers ajustements sur le travail de terrain ; consignes de rédaction du dossier ; consignes de présentation des résultats pour le 4e T.D.

Chaque étudiant rend un dossier individuel à l'enseignant.

**4ème T.D.** : présentation orale des posters par équipe, devant le groupe.

Au semestre 4 (automne ou printemps) le module P.E.L.4 « *communiquer son projet personnel* » est organisé en deux temps :

**Le cours** : Présentation des objectifs et du mode de validation ; méthodologies de préparation ; introduction à la communication : l'exposé oral.

Les étudiants ont ensuite une semaine pour prendre rendez-vous pour l'audition via le web.

**Audition individuelle** : l'étudiant présente son projet face à trois personnes en utilisant deux ou trois transparents préparés sous powerpoint. Chaque « jury » auditionne cinq étudiants en une heure et demie.

## 2.3 Les acteurs

**Plusieurs types d'acteurs sont concernés :**

- ✓ Des milliers d'étudiants aux motivations très diverses inscrits en **Licence Sciences et Technologies** dans trois portails distincts : Mathématiques-Informatique (**MI**), Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur (**PCSI**), Sciences de la Vie et de la Terre (**SVT**).
- ✓ Les enseignants-chercheurs ou les « apprentis » enseignants-chercheurs que sont les moniteurs et ATER mobilisables sur ce qui fait leur fierté, leur raison d'être à l'université et leur carrière : la recherche et, en l'occurrence, leurs compétences dans la méthode de la recherche.
- ✓ Les spécialistes de l'orientation et de l'insertion professionnelle - quelques unités seulement - mobilisables sur leurs connaissances dans ce domaine, que ce soit au

niveau de la théorie, de la pratique, ou de ce que l'on nomme l'ingénierie de l'orientation.

- ✓ Les anciens élèves, diplômés de l'université Claude Bernard et insérés dans la vie professionnelle, qui sont sollicités grâce à l'annuaire des Anciens créé en 1998.

### **3. La démarche d'évaluation**

De 1984 à 1999 le module « projet professionnel » de première année a été évalué régulièrement par les étudiants au dernier TD à partir d'un questionnaire distribué par les enseignants et l'avis des enseignants eux-mêmes a été sollicité à deux reprises : les résultats furent très positifs et étonnamment stables.

En 1999 le nouveau module de deuxième année a aussi fait l'objet d'une évaluation auprès des étudiants et des intervenants, qui a permis d'affiner les modalités de mise en œuvre et surtout les consignes données aux étudiants en amphithéâtre.

Le transfert progressif à d'autres universités du module « projet professionnel » initial a fait l'objet d'évaluations par des laboratoires universitaires (A. Junter-Loiseau - J.L. Mure, *Compte-rendu d'évaluation de l'implantation de l'éducation aux choix en université, 1994* et J. Beillerot, *Développement de l'éducation aux choix dans onze universités, 1997*).

Dans une démarche d'amélioration qualitative des enseignements, l'université Claude Bernard a engagé au printemps 2009 une évaluation systématique des enseignements transversaux et ce fut l'occasion pour les modules P.E.L. de réactiver cette démarche déjà bien ancrée.

Les deux modules P.E.L. ont fait l'objet, à côté d'une évaluation traditionnelle des objectifs par questions fermées, d'un « retour sur expérience » permettant aux étudiants de mesurer le chemin parcouru par trois questions ouvertes concernant « l'avant-pendant-après » : c'est la démarche réflexive, ou autoévaluation, dont Philippe Meirieu dit qu'elle est "la seule qui fasse évoluer véritablement l'individu" (*L'évaluation en questions, Paris, 1987, ESF, pp. 149-163*).

Le module de deuxième année fournit en partie une évaluation différée des acquis du module de première année, par le témoignage et l'analyse spontanée qu'en font certains étudiants dans leur présentation.

Les intervenants ont à nouveau été sollicités pour témoigner de leur pratique dans chacun des modules.

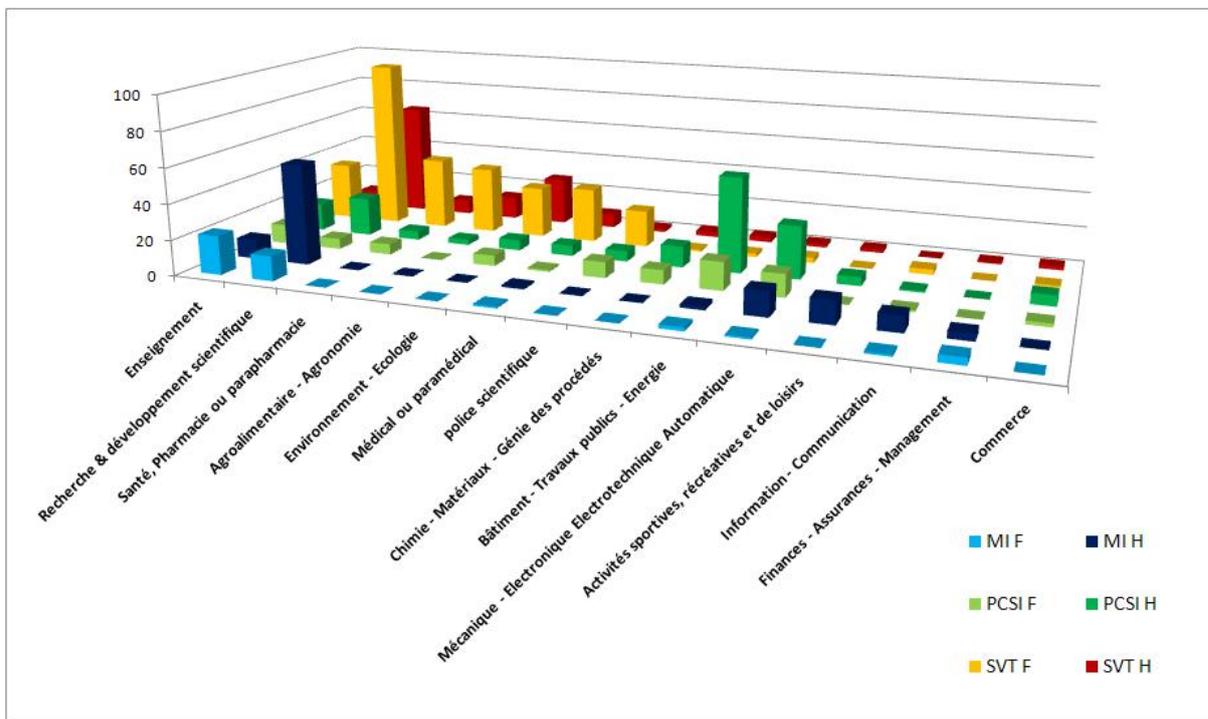
Indépendamment des résultats de ces enquêtes, nous disposons d'informations descriptives de la population étudiante : les centres d'intérêt professionnels, exprimés librement par les étudiants au semestre 2, et, dans le cadre du P.E.L.4., codés par les étudiants eux-mêmes ainsi que la durée des études envisagées.

## **4. Evaluations du module « découvrir les réalités professionnelles » (P.E.L.2)**

### **4.1. La population**

Au printemps 2009 le module P.E.L.2 a concerné 853 étudiants de semestre 2 de Licence (156 Mathématiques-Informatique, 250 Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur, 447 Sciences de la Vie et de la Terre) inscrits en fonction de leurs thèmes dans 28 groupes encadrés par 15 enseignants-chercheurs, 3 ATER, 4 moniteurs, 6 vacataires (doctorants ou professionnels anciens de Lyon 1).

On a vu évoluer au fil des années le vocabulaire utilisé par les étudiants et bien sûr l'attractivité des différents domaines d'activité professionnelle. Les catégories utilisées pour constituer les groupes de T.D. ont donc évolué depuis 25 ans. Le schéma ci-dessous présente les effectifs par catégories utilisées en 2009, par portail de licence et par sexe en P.E.L.2 :



**Figure 1 : thèmes des projets professionnels des étudiants de première année**  
*(Remarque : les étudiantES (F) représentent moins d'un tiers de l'effectif des portails MI (Mathématiques-Informatique : total 156) et PCSI (Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur : total 250), mais plus des deux tiers de l'effectif du portail SVT (Sciences Vie et Terre : total 447)).*

#### 4.2. Procédure

Trois questionnaires ont été conçus : deux questionnaires en direction des étudiants et un questionnaire concernant les intervenants dans cet enseignement. Les questionnaires ont été mis en ligne sur la plateforme pédagogique SPIRAL (<http://spiral.univ-lyon1.fr>).

Le 1<sup>er</sup> questionnaire étudiant : « retour sur expérience » était composé de 3 questions ouvertes concernant « l'avant-pendant-après ».

Le 2<sup>ème</sup> questionnaire étudiant : « évaluation du P.E.L.2 » était composé de 12 questions (8 échelles de Likert avec 5 modalités, 3 échelles binaires et une question ouverte). Le questionnaire avait pour objectif d'analyser les points suivants : l'atteinte des objectifs du P.E.L.2 et la satisfaction des étudiants à propos du module.

Le questionnaire « intervenants » comportait 7 questions ouvertes portant sur :

- L'utilité du P.E.L.2
- L'intérêt à intervenir dans cet enseignement
- Des suggestions

#### 4.3. Résultats

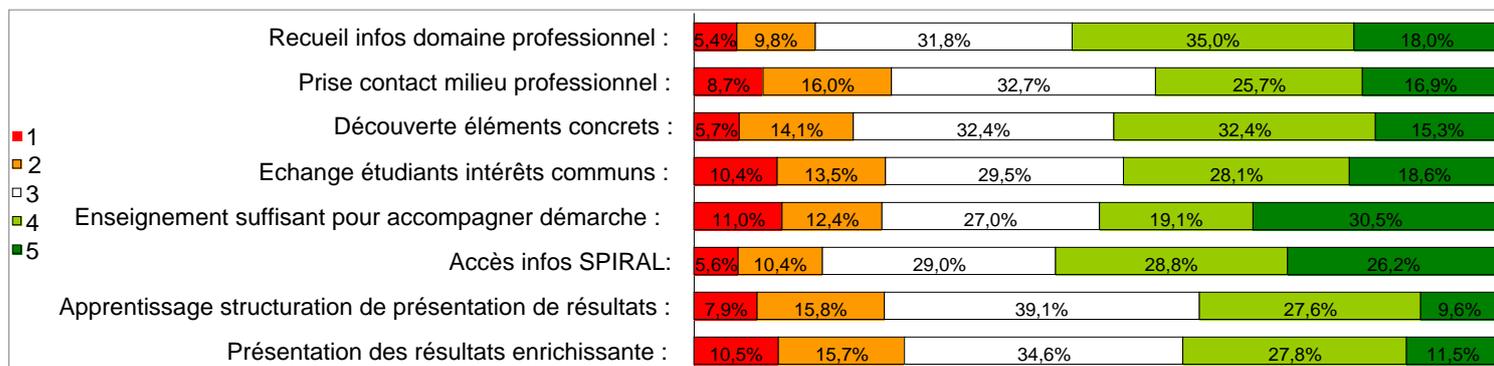
Au total, 426 étudiants ont répondu au questionnaire « retour sur expérience » soit 50% de la population. A la question « Au début de ce semestre, quand on m'a demandé pour le P.E.L.2 d'indiquer mon centre d'intérêt professionnel, j'ai pensé que : », les étudiants ayant répondu que cela leur semblait intéressant, utile ou que cela leur permettrait de préciser leur projet étaient deux fois plus nombreux que ceux ayant répondu que cela ne leur semblait pas intéressant ou utile (30% contre 15%). Ils étaient par ailleurs 16% à déclarer avoir déjà réfléchi à leur projet ou savoir quel domaine les intéressait alors que 15% ne savaient pas encore quel domaine choisir ou n'avaient pas du tout de projet à ce stade de leur cursus.

Le travail de P.E.L.2 leur a permis de découvrir :

- le domaine qui les intéressait : des informations, des précisions ou la nécessité de le remettre en question (22%),
- les métiers rattachés à ce domaine ainsi que les réalités de ces métiers (19%),
- rien ou pas grand-chose (7%),
- les méthodes de travail et d'investigation : avantages et inconvénients du travail en groupe, intérêt des interviews (5%).

Enfin, à la suite de cet enseignement de P.E.L.2, 12% des étudiants déclarent ne pas se poser de questions, 15% se questionnent sur les choix à faire pour parvenir au(x) métier(s) visé(s) (quelle orientation ? quel niveau d'études ? Continuer dans cette voie ?), 9% se demandent si leur projet correspond réellement à ce qu'ils veulent faire et 7% se demandent s'ils seront capables d'y arriver. Ces questions correspondent bien à la démarche de questionnement de son parcours que le P.E.L.2 cherche à susciter chez les étudiants.

645 étudiants ont répondu au questionnaire « Evaluation du P.E.L.2 » soit 76% de la population.



**Figure 2 : Evaluation des objectifs du P.E.L.2**  
(de 1 : pas du tout d'accord, à 5 : tout à fait d'accord)

#### Les objectifs :

Seule une minorité d'étudiants (15%) déclare que le P.E.L.2 ne leur a pas permis d'obtenir une information précise sur le domaine professionnel qui les intéresse. Ils sont par ailleurs plus de la moitié (53%) à penser que cet objectif a été atteint.

Ils ne sont que 20% à estimer ne pas avoir découvert d'éléments concrets et vécus sur leur secteur professionnel contre 48% qui déclarent le contraire.

L'échange entre étudiants ayant des centres d'intérêt proches semble également avoir été encouragé par le P.E.L.2. C'est le cas pour 47% d'entre eux alors que seuls 24% ne semblent pas satisfaits des échanges suscités par l'enseignement.

43% des étudiants estiment que le travail demandé leur a permis d'apprendre à prendre contact avec les milieux professionnels. 33% ont choisi la modalité neutre et 25% pensent que cet objectif n'a pas été atteint.

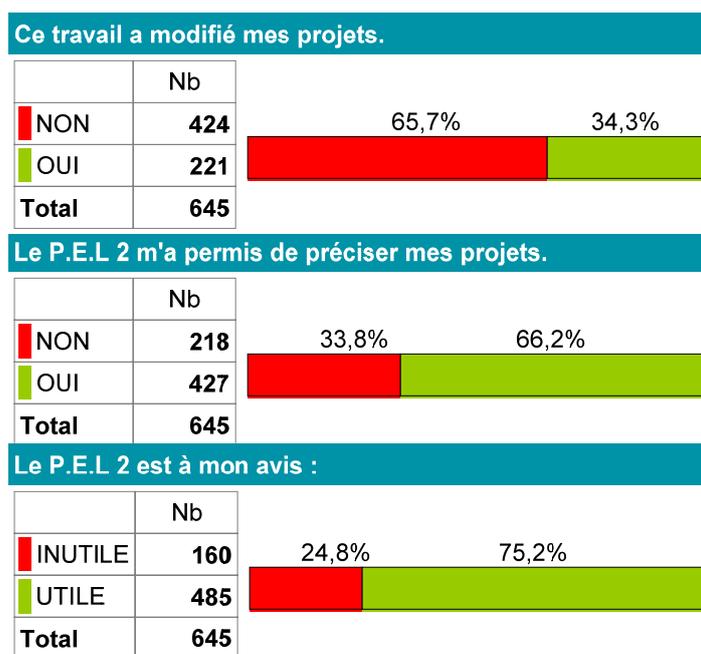
Concernant l'apprentissage de la structuration de présentation de résultats, 37% pensent que l'objectif a été atteint, 39% expriment un avis moyen sur la question et 24% ne pensent pas avoir acquis cette compétence.

La satisfaction :

Un étudiant sur deux estime que le cours et les 3 TD ont été suffisants pour l'accompagnement dans la démarche. 23% d'entre eux semblent exprimer la volonté d'avoir plus de séances d'enseignement afin d'avoir un suivi plus personnalisé de leur projet.

La possibilité d'accéder aux diverses informations sur le module P.E.L.2 via SPIRAL semble avoir été très appréciée des étudiants dans la mesure où seuls 16% des personnes interrogées ont exprimé un mécontentement sur ce point.

Il semblerait que les étudiants (de 1<sup>ère</sup> année, il est important ici de le rappeler) n'aient pas encore compris l'intérêt de la présentation orale : plus d'un sur quatre n'a pas trouvé cette restitution très enrichissante et 35% expriment un avis neutre (à noter tout de même : 39% ont trouvé cette mise en commun enrichissante).



**Figure 3 : Evaluation des objectifs du P.E.L.2 (suite)**

On remarque dans ces tableaux que les étudiants ont pour la plupart trouvé une utilité au P.E.L.2. Un tiers d'entre eux déclare avoir modifié leurs projets suite au travail réalisé. Deux tiers ont précisé leur projet grâce aux informations recueillies lors de l'élaboration de leur dossier. Enfin, les trois quarts des étudiants ont trouvé cet enseignement utile : remarquons qu'un étudiant sur deux ayant choisi la modalité inutile, a déclaré auparavant que le P.E.L.2 lui a permis, soit de modifier son projet, soit de le préciser, soit l'un et l'autre !

La tribune libre en fin de questionnaire a laissé émerger deux principaux types de commentaires : d'une part les étudiants ont émis des remarques sur l'organisation, la principale critique portant sur le créneau horaire consacré au P.E.L.2. D'autre part, ils ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de la démarche proposée qu'ils ont qualifiée

d'enrichissante, d'utile, de motivante ou encore permettant d'améliorer leur ouverture d'esprit.

25 intervenants ont répondu au questionnaire les concernant, soit 89% de la population interrogée. Les résultats se sont également avérés positifs : la majorité des intervenants pensent que le P.E.L.2 permet aux étudiants de réfléchir sur leur avenir. Ils pensent également que cela leur permet de découvrir et d'apprendre des consignes méthodologiques et que le fait que le P.E.L.2 soit obligatoire pour les étudiants est une nécessité.

## 5. Evaluation du module « communiquer son projet personnel » (P.E.L.4)

### 5.1. La population

Ce module a concerné 790 étudiants de semestre 4 de Licence (89 Mathématiques-Informatique, 218 Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur, 473 Sciences de la Vie et de la Terre) auditionnés sur 50 créneaux par 158 jurys constitués par 17 doctorants, 23 enseignant-chercheurs et 31 professionnels anciens de Lyon 1.

Au semestre 4, les étudiants codent eux-mêmes leur projet professionnel sur la fiche de notation juste avant de passer leur audition devant le jury. Le schéma ci-dessous présente les effectifs par portail de licence, triés avec les mêmes catégories que celles utilisées au semestre 2 :

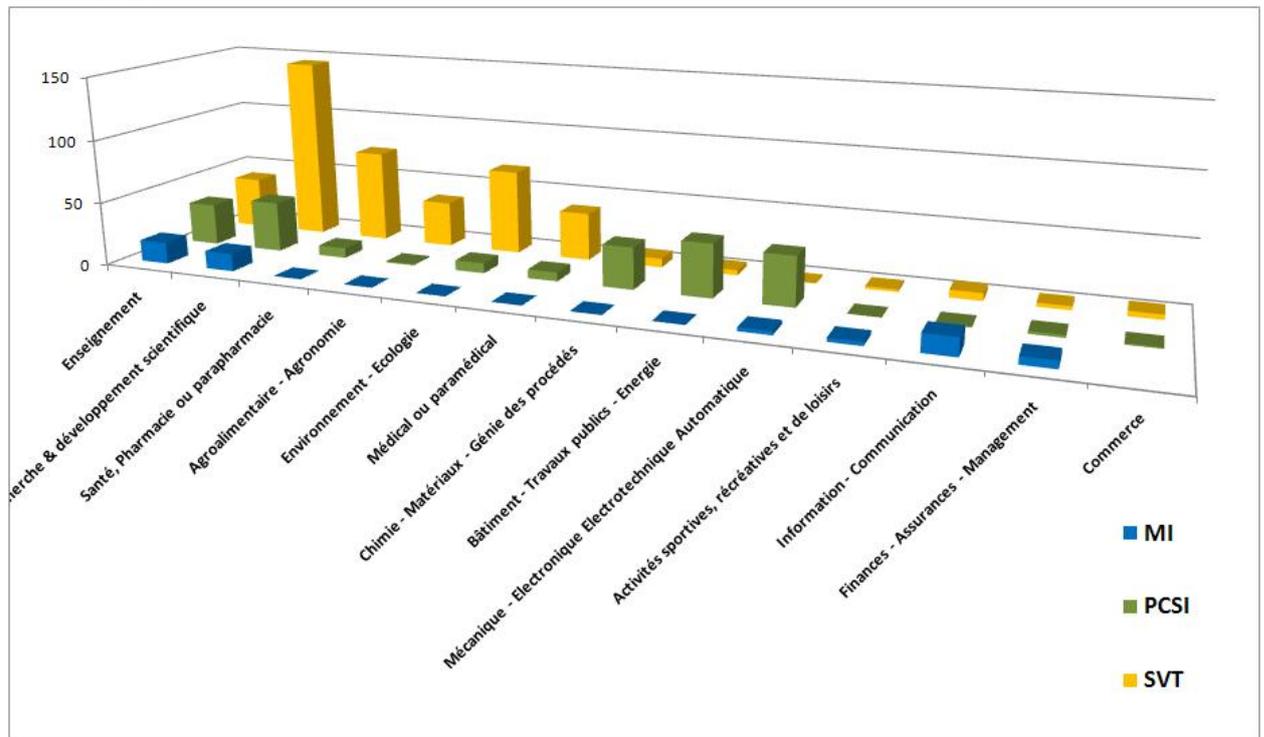
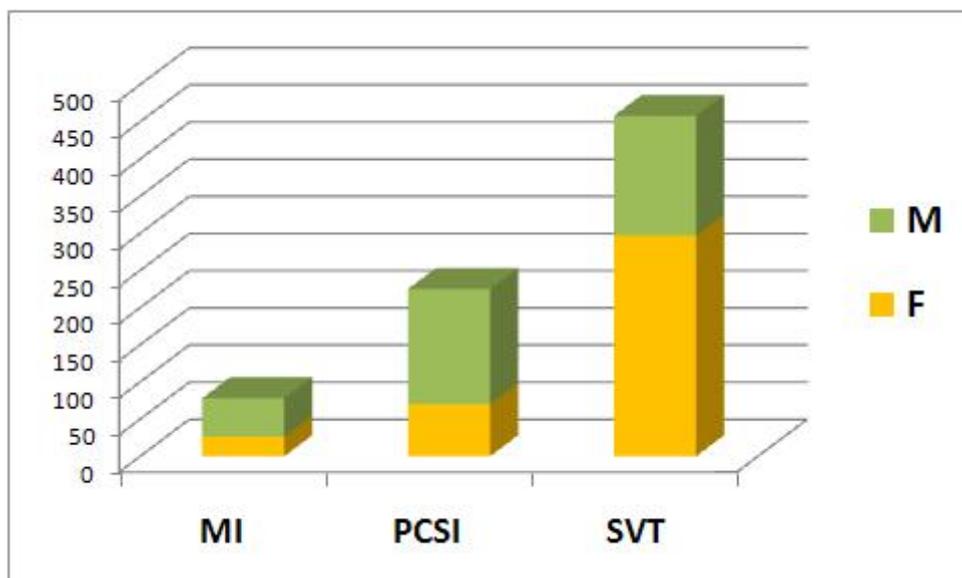
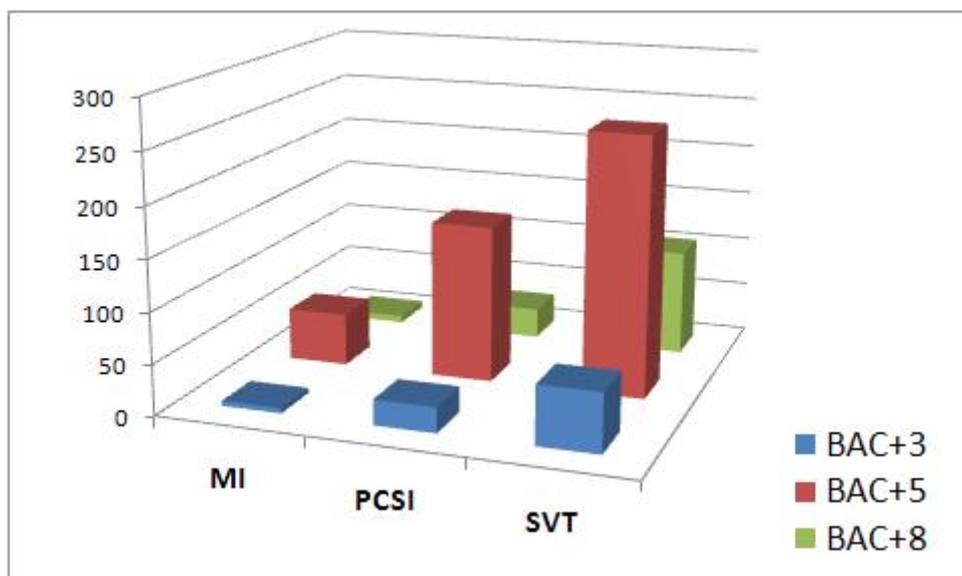


Figure 4 : thèmes des projets professionnels des étudiants de deuxième année



**Figure 5 : répartition sexuée par mention de licence des étudiants de deuxième année**



**Figure 6 : durée des études envisagées par les étudiants de deuxième année, par mention de licence**

Ce module de deuxième année permet aux étudiants de valider leur projet initial tel qu'ils l'ont confirmé ou découvert en L1, ou au contraire d'envisager un autre projet. Les étudiants bénéficiant d'une validation d'acquis ou venant d'une autre université, qui n'ont pas acquis cette démarche en L1, vont la mettre en œuvre dans le sillage de leurs pairs, bénéficiant ainsi d'un effet d'entraînement, avec l'appui du service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'université.

## 5.2. Procédure

Comme pour l'évaluation du P.E.L.2, trois questionnaires ont été conçus : deux questionnaires en direction des étudiants et un questionnaire concernant les intervenants dans cet enseignement. Les questionnaires ont été mis en ligne sur la plateforme pédagogique SPIRAL

Le 1<sup>er</sup> questionnaire « retour sur expérience » était composé de 3 questions ouvertes demandant aux étudiants :

- ce qu'ils ont découvert sur eux et sur leur objectif professionnel en préparant l'audition
- ce qu'ils ont constaté en passant l'audition
- ce qu'ils doivent modifier pour leurs futurs entretiens

Le 2<sup>ème</sup> questionnaire « évaluation du P.E.L.4 » était composé de 11 questions (10 échelles de Likert avec 5 modalités et une question ouverte). Ce questionnaire avait pour objectif d'analyser l'acquisition de compétences, l'organisation de l'enseignement (cours en amphithéâtre et audition) et l'apport du P.E.L.4 dans la construction du projet personnel et professionnel.

Le questionnaire « intervenants » comportait 6 questions ouvertes portant sur :

- L'utilité du P.E.L.
- L'intérêt à intervenir dans cet enseignement
- Des suggestions

### 5.3. Résultats

483 étudiants ont répondu au questionnaire « retour sur expérience » soit 61% de la population.

Lorsqu'on demande aux étudiants ayant suivi le P.E.L.4 ce qu'ils ont découvert sur eux et sur leur objectif professionnel, 11% déclarent avoir confirmé leur projet, 17% ont pu préciser leur projet et trouver des informations qui leur ont permis d'approfondir leur démarche, 8% ont pris conscience de leurs compétences alors que seuls 17% déclarent ne pas avoir découvert « grand-chose » de plus qu'en P.E.L.2.

718 étudiants ont répondu au questionnaire « Evaluation du P.E.L.4 » soit 91% de la population concernée. 31% des étudiants ont été satisfaits du jury (accueil, attention, conseils) contre 7% qui en attendaient plus, 17% se sont déclarés stressés et 15% ont été surpris de leur aisance à l'oral.

Enfin, les points que les étudiants souhaitent améliorer suite à cet entretien sont les suivants : maîtrise de l'oral et de sa tenue devant un auditoire (20%), apprendre à parler de soi et à se situer (15%), contrôle de l'élocution (vitesse et intensité, 9%), présentation des transparents (8%), gestion du stress (6%) et d'autres points tels que maîtrise du vocabulaire, gestion du temps de parole, prise de confiance en soi...

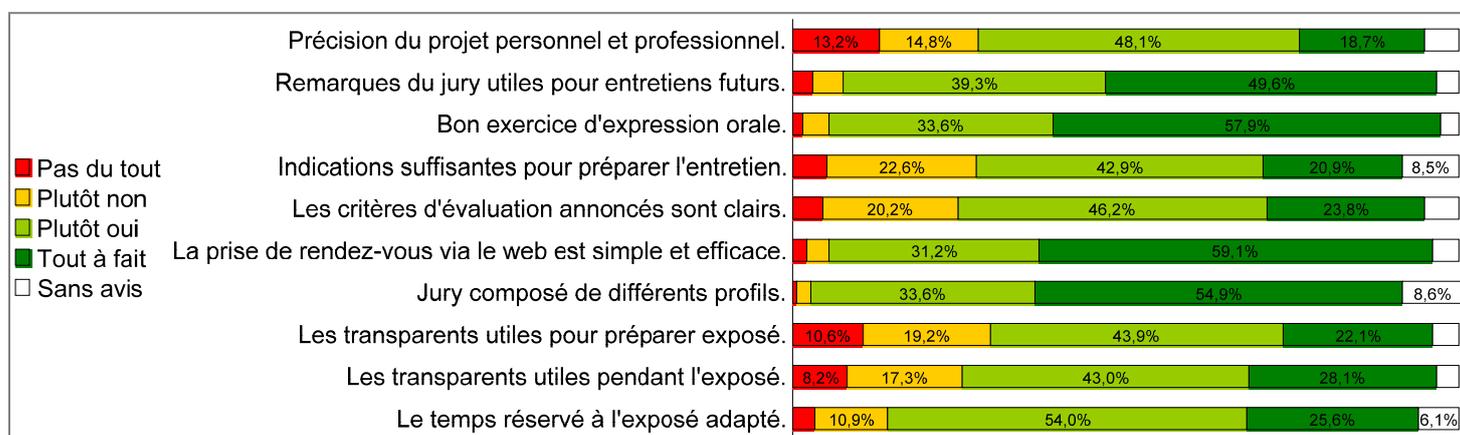


Figure 7 : Evaluation des objectifs du P.E.L.4

### Les objectifs :

67% des étudiants interrogés estiment que le P.E.L.4 les a amenés à préciser leur projet personnel et professionnel. Cela représente un point très positif car plus des deux tiers d'entre eux estiment donc que l'objectif principal a été atteint. Nous devons également nous interroger sur les 28% qui affirment que cela ne les a pas aidés à préciser leur projet. Plusieurs pistes de réflexion s'offrent à nous et mériteraient d'être discutées : leur projet était-il déjà bien défini (suite au P.E.L.2 pour certains) ? La situation impliquante proposée ne leur convient peut-être pas ? Ou pour certains une posture personnelle éloignée de ces préoccupations ? ...

Le deuxième objectif donne lieu à des résultats encore plus positifs que le premier. En effet, 89% des étudiants considèrent que l'entretien réalisé dans le cadre du P.E.L.4 leur a permis d'obtenir des commentaires et remarques du jury qui leur seront utiles pour préparer les entretiens qu'ils auront à passer dans l'avenir.

### La satisfaction :

Les autres questions posées aux étudiants concernent plus leur satisfaction vis-à-vis de l'organisation et du déroulement du P.E.L.4. Ils ont bien apprécié que le jury soit composé de différents profils (89%) et ont trouvé que cet entretien constituait un bon exercice d'expression orale (92%).

62 intervenants ont répondu (87% de la population) au questionnaire. 79% d'entre eux pensent que le P.E.L.4 permet aux étudiants d'établir un bilan personnel. Ils ont également été positivement étonnés par les étudiants qu'ils ont auditionnés (69%) et cela leur a permis de se rendre compte qu'ils avaient un regard différent voire divergent selon leur statut sur les prestations des étudiants (37%).

## **6. Discussion**

A l'issue du P.E.L.2, il est important de souligner que globalement la réflexion sur le projet futur a conduit un tiers des étudiants à modifier le projet initial. Les étudiants ont donc trouvé lors d'entretiens ou de recherches personnelles des éléments remettant fondamentalement en cause leur projet initial.

Il faut aussi remarquer qu'environ un quart des étudiants porte un jugement plutôt sévère sur la logistique d'accompagnement et le travail demandé. Pour partie, ceci est lié au créneau horaire des travaux dirigés le vendredi de 17h 15 à 18h 45, obligeant près de 1000 étudiants à rester tard en fin de semaine dans l'établissement. La prise de contact avec des professionnels pour les interviews du P.E.L.2 n'est pas toujours évidente dans certains domaines d'activité, même si, dans leur grande majorité, ces derniers se prêtent bien au jeu. La présentation d'un poster commun à un groupe de 4 à 5 étudiants ayant des préoccupations professionnelles dans le même domaine et la rédaction d'un dossier sont des travaux qui ne sont généralement pas demandés en première année d'université et les compétences correspondantes ne sont pas acquises pour tous. Enfin, il faut reconnaître que le travail demandé est important et peu valorisé, ce qui conduit les étudiants à exprimer des critiques qu'ils ne formuleraient certainement pas (ou moins) avec un peu plus de maturité.

Le P.E.L.4 est certainement mieux perçu mais il y a moins de contraintes. Le candidat choisit librement, dans un éventail assez large, sa date de soutenance. Il a assimilé le mode de fonctionnement et de travail à l'université et est prêt à recevoir des critiques formulées

par un jury. La plupart du temps ce sont plutôt des conseils qui sont donnés, auxquels l'étudiant est généralement réceptif. L'étudiant découvre le stress d'une première présentation orale devant plusieurs personnes : il doit parler en temps limité et il se retrouve avec un matériel pédagogique qu'il a vu manipuler par les enseignants mais dont il n'a pas l'usage : le rétroprojecteur. Il a pu depuis un an prendre conscience de la nécessité de parler en public au cours de ses études ultérieures. Dans ces conditions il est clair, comme le disent eux-mêmes les étudiants, que cette audition est l'occasion de faire un bilan de leurs points forts et de leurs points faibles.

Deux questions fondamentales se posent aux responsables de cet enseignement. La première est de savoir si la mise en place du P.E.L.4 peut se faire sans le préalable du P.E.L.2. Les deux sont complémentaires : le premier est l'occasion de donner un signal fort aux étudiants, l'établissement se préoccupe du devenir de ses étudiants et prend l'initiative de les questionner sur le domaine dans lequel ils envisagent de travailler ultérieurement et d'activer leur réflexion. Le second permet aux étudiants de faire un bilan de leurs compétences et de voir s'il y a compatibilité entre ce qu'ils sont et ce qu'ils projettent d'être professionnellement. Ce bilan ne peut pas se faire du jour au lendemain et l'année qui sépare les deux modules apparaît indispensable. La seconde question concerne le caractère obligatoire de ces enseignements. Le travail demandé est lourd : laisser cet enseignement facultatif éliminerait une fraction de la promotion qui vient à l'université pour faire des études sans se préoccuper de l'objectif, et comme nous l'avons vu 35% des étudiants modifient leur projet à l'issue du P.E.L.2. Il est bien évident que plus tôt a lieu ce recadrage, moins les conséquences sont graves pour les étudiants. Enfin il apparaît important qu'au départ, la réflexion se fasse à l'intérieur d'un petit groupe d'étudiants ayant des objectifs semblables, comme l'organisation du module P.E.L.2 le prévoit, permettant une confrontation de l'idée qu'ils se font de leur domaine d'intérêt. La réflexion collective est sans doute l'un des préalables à une réflexion plus personnelle qui s'exprime lors du P.E.L.4. Ceci nous conduit à affirmer que c'est bien l'une des prérogatives de l'université que de donner les moyens de s'interroger sur sa propre évolution dans le cadre professionnel, réalisant ainsi une véritable éducation aux choix professionnels.

Concernant la démarche d'évaluation de ces modules, il est important de signaler l'intérêt du questionnaire « retour sur expérience » : les résultats en sont difficiles à communiquer, tant l'expression spontanée des étudiants est riche et personnelle (le traitement en % des questions ouvertes est forcément réducteur), mais il représente un temps pédagogique à part entière qui permet à chaque étudiant de faire le point sur la démarche impulsée par le P.E.L. : il est désormais intégré au dispositif.

## **7. Conclusion**

La conclusion de cet article est confiée au Vice-Président de l'Université qui peut ainsi apporter le point de vue de l'institution et de ses « décideurs », conformément à la thématique du 26ème congrès de l'AIPU.

Le bilan d'évaluation décrit ici montre bien l'importance des enseignements souvent appelés transversaux, car ils font appel aux compétences générales de l'étudiant et qui sont mises en œuvre dans la globalité de son apprentissage universitaire et au-delà.

Ainsi, cette étude met clairement en lumière la nécessité pour l'étudiant d'un apprentissage en termes de traitement d'information, de définition et de consolidation de son avenir professionnel, de réflexion sur soi et de capacité à concevoir et à exposer son projet. Cette formation se déroule en deux phases qui paraissent nécessaires et indissociables. Leur étalement sur deux années universitaires contribue à la maturation du projet de l'étudiant.

Les résultats de l'évaluation montrent que les étudiants ont un véritable besoin de réfléchir à leur avenir en s'intéressant au domaine professionnel qui les attire. En amenant l'étudiant à rechercher des informations, à se les approprier, à les mettre en forme pour les défendre oralement devant un jury extérieur, cette formation induit une attitude positive de bilan individuel en termes de points forts et de points faibles et de mise en valeur d'atouts personnels. Le haut degré de satisfaction des étudiants constitue un gage de réussite. L'évaluation effectuée auprès des intervenants est également très instructive, puisqu'outre la nécessité de l'apprentissage méthodologique, elle souligne la perception positive des membres des jurys et leur regard nouveau sur les étudiants universitaires. Cette réaction du jury montre tout l'intérêt qu'a l'université d'encourager ses étudiants en leur permettant de développer l'appropriation de leur avenir et d'apprendre à mettre en valeur leurs attentes. Même si cette formation existe depuis longtemps à l'Université Claude Bernard Lyon 1 et pourrait sembler pleinement intégrée, son évolution nécessaire impose un soutien continu de l'institution. L'université montre ainsi qu'elle peut mettre en œuvre des réformes répondant à un objectif de développement personnel de l'étudiant et, de cette manière et de façon résolue, affirmer son rôle social.

## **8. Bibliographie**

Association Projetpro.com (2006). L'association capitalise le travail du Réseau national des Pilotes du « Projet Professionnel de l'Etudiant » : <http://www.projetpro.com>

Gilles, D., Millaud, C., Saulnier-Cazals, J., Vuillermet-Cortot, MJ. (2002). *Projet Professionnel de l'Etudiant, les nouvelles donnes* (le livre : *Passeurs de futurs* et le cd-rom). Paris, FRANCE : Éd. ONISEP, collection Références.

Gilles, D., Saulnier-Cazals, J., Vuillermet-Cortot, MJ. (1994). *Socrate, le retour... pour accompagner la réussite universitaire et professionnelle des étudiants*. Sainte-Foy, QUÉBEC : Éd. Septembre.